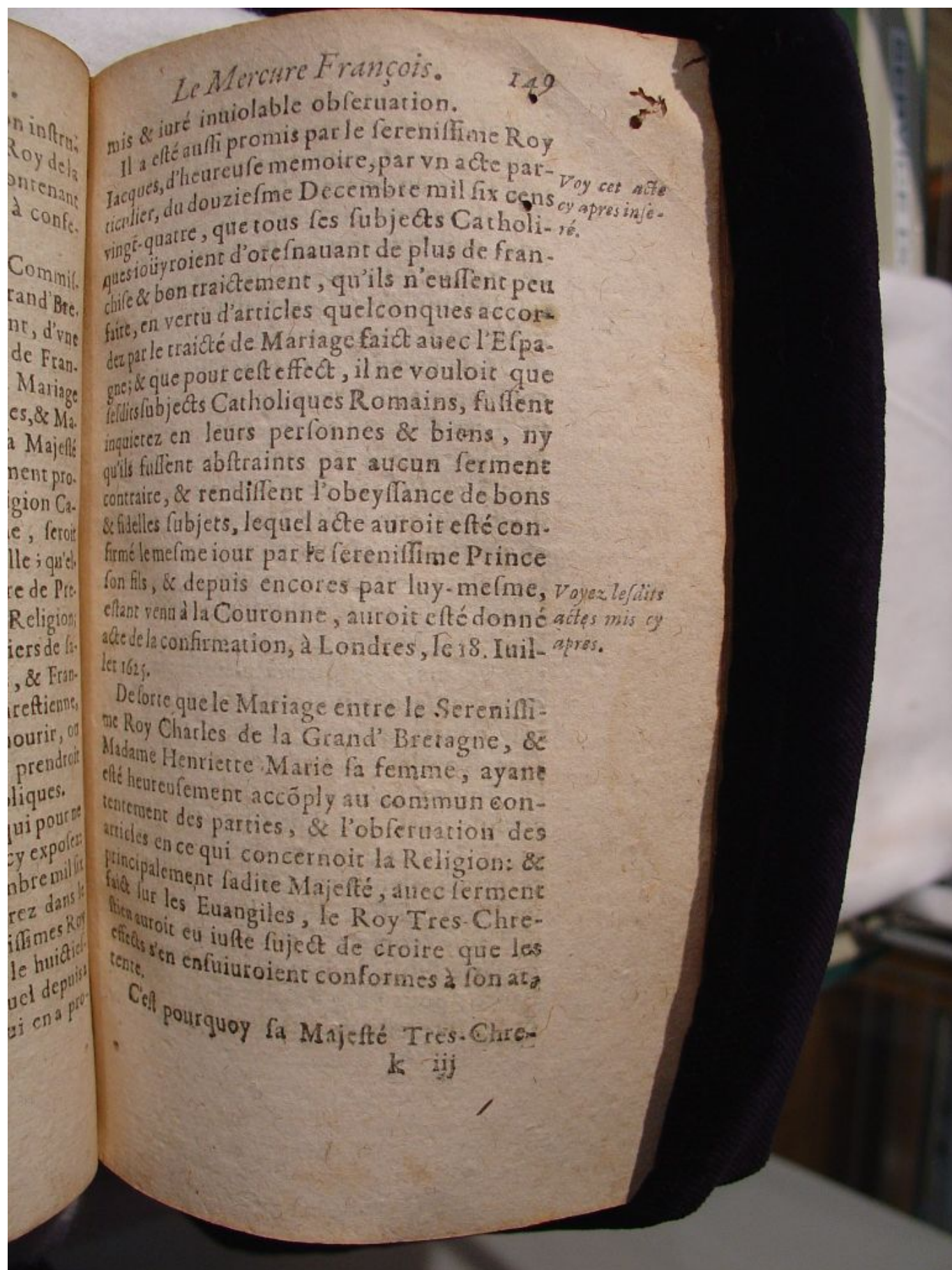
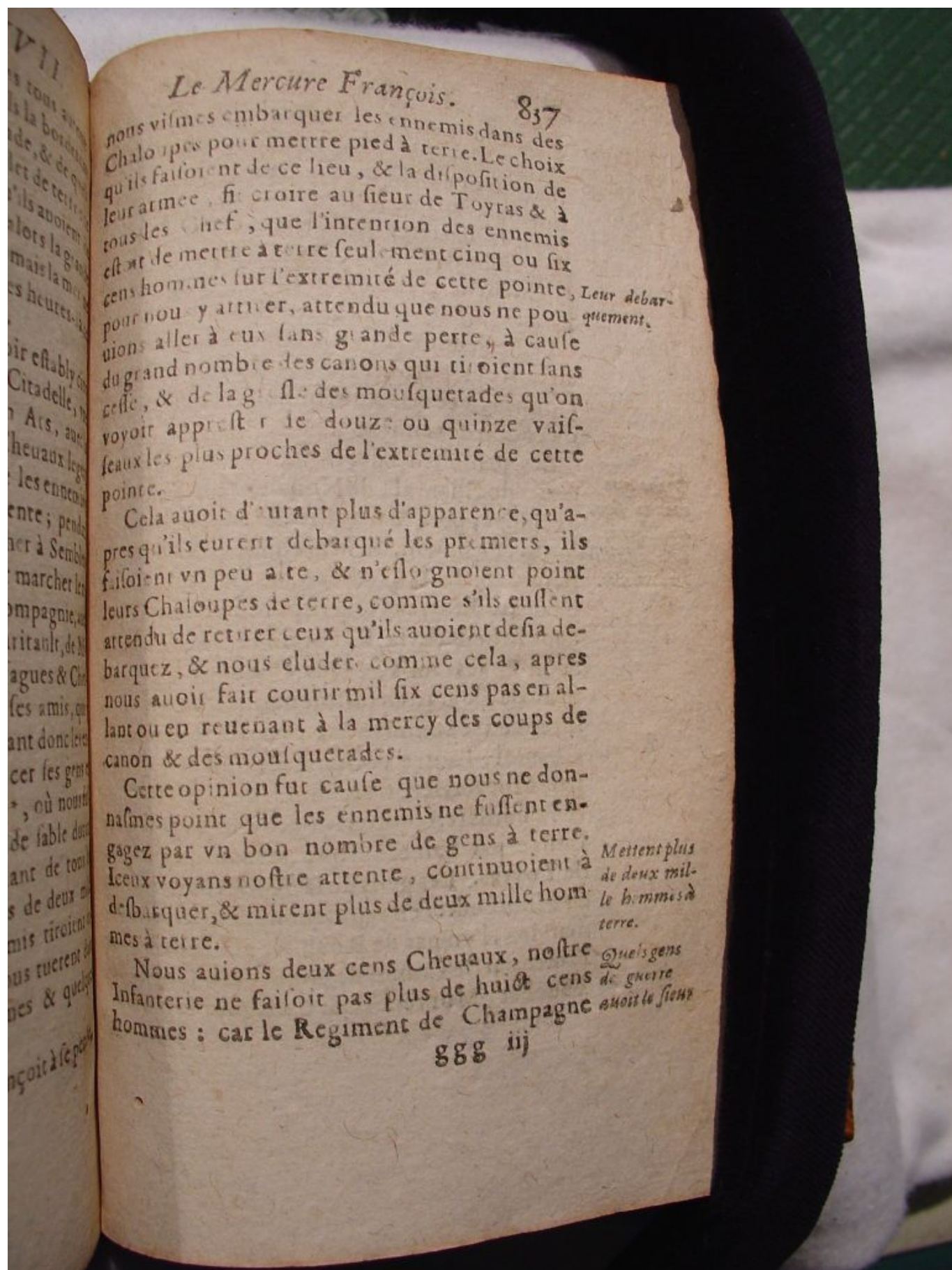


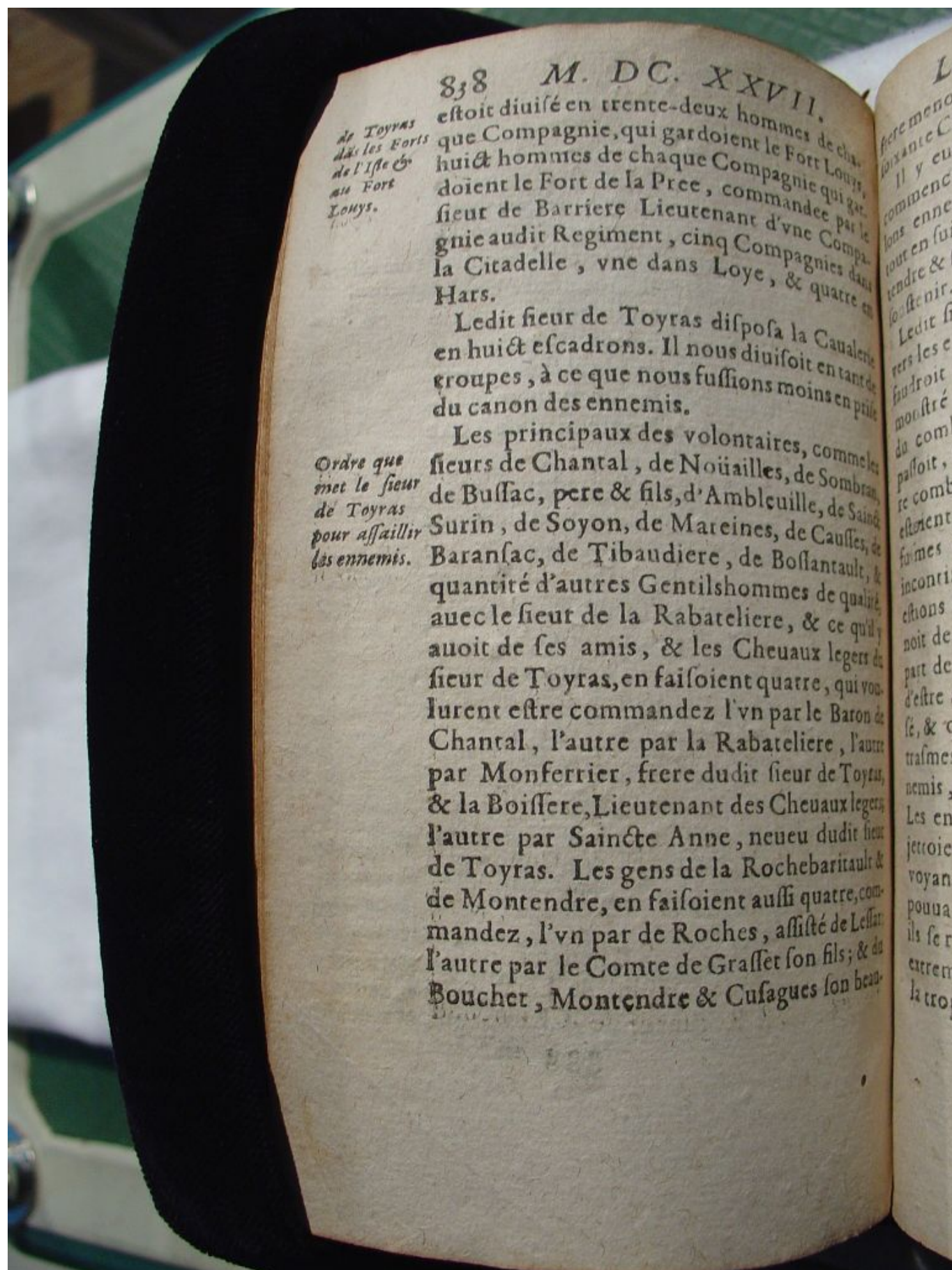
1627_149.jpg



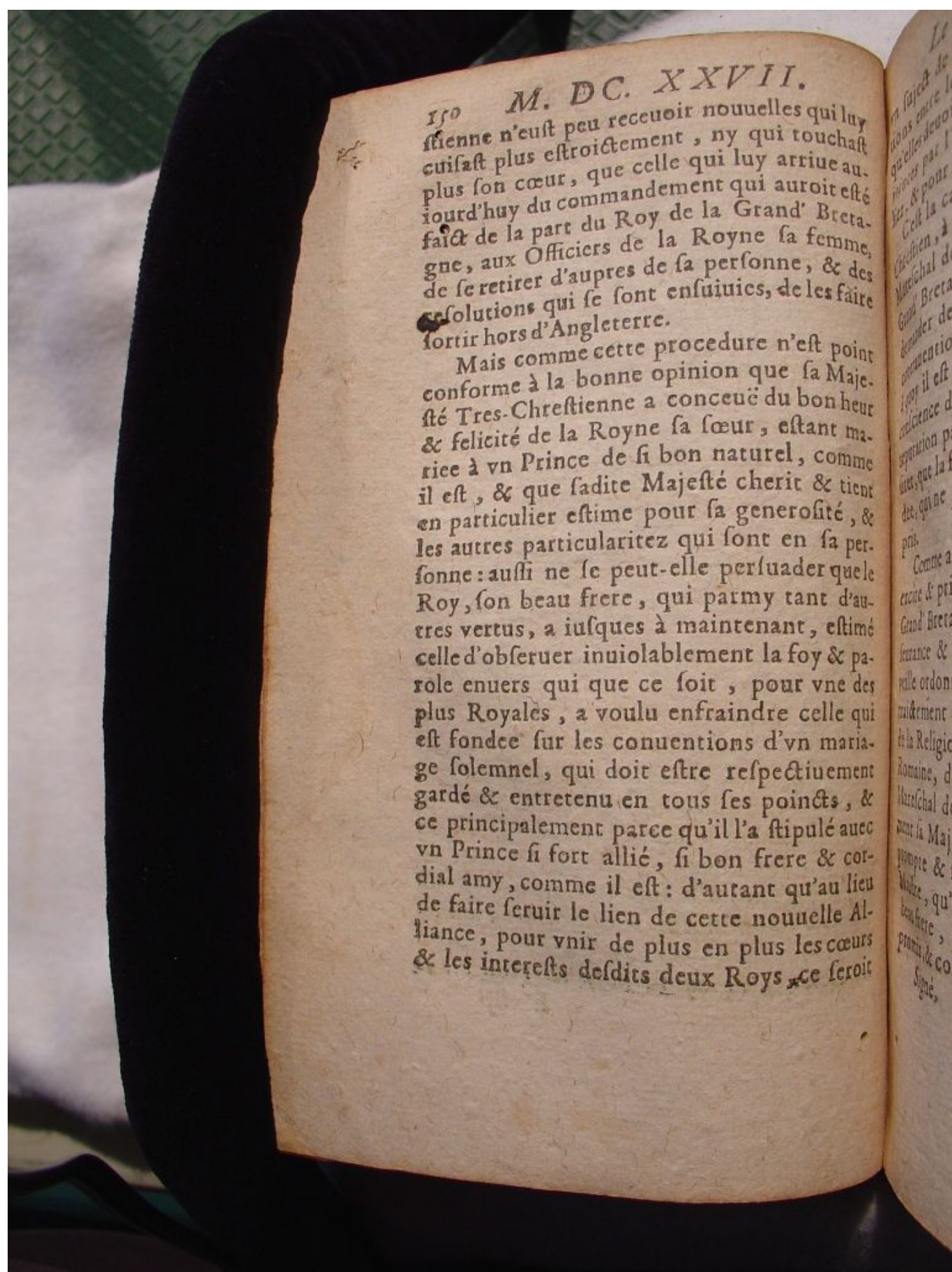
1627_837.jpg



1627_838.jpg



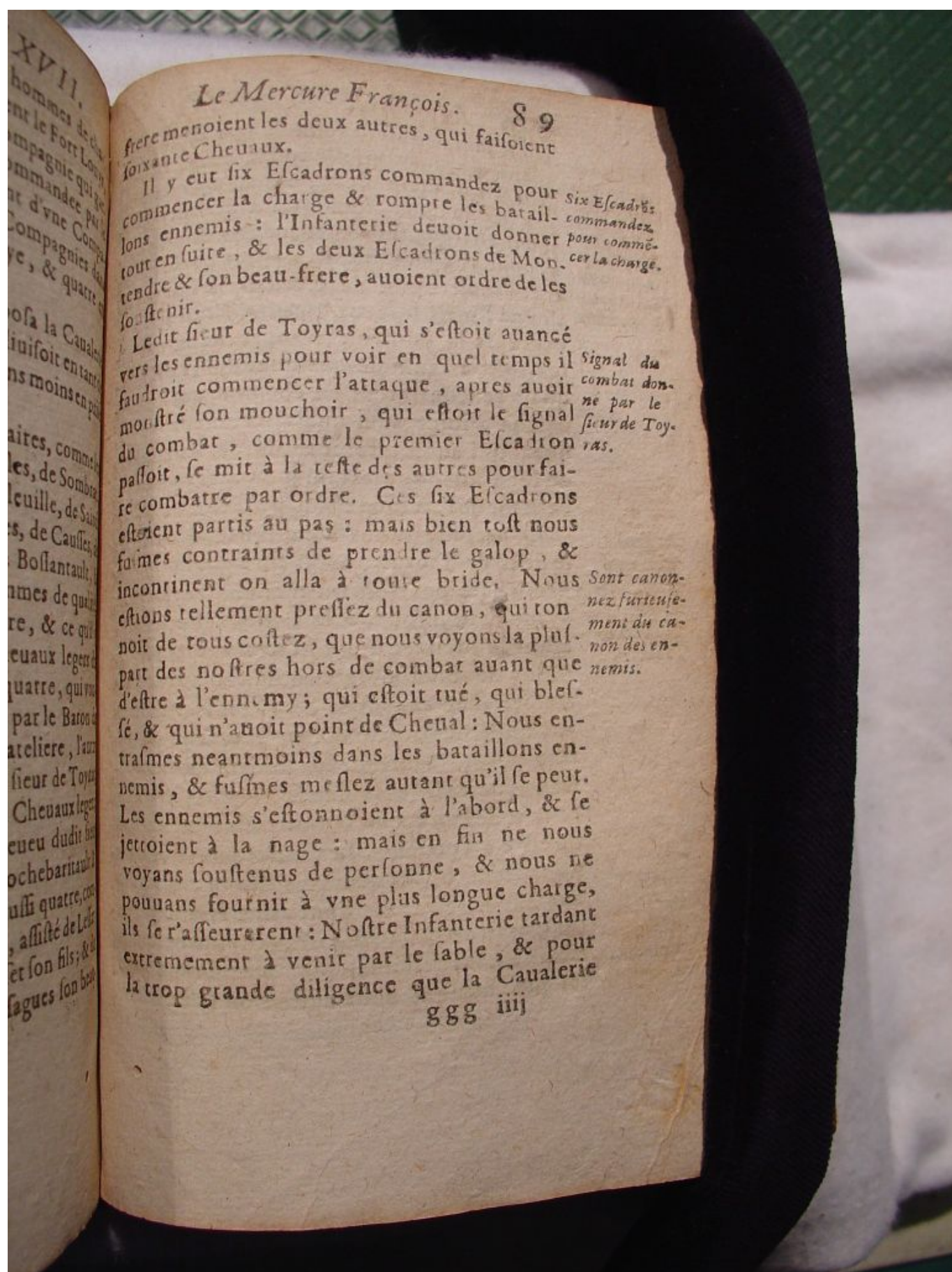
1627_150.jpg



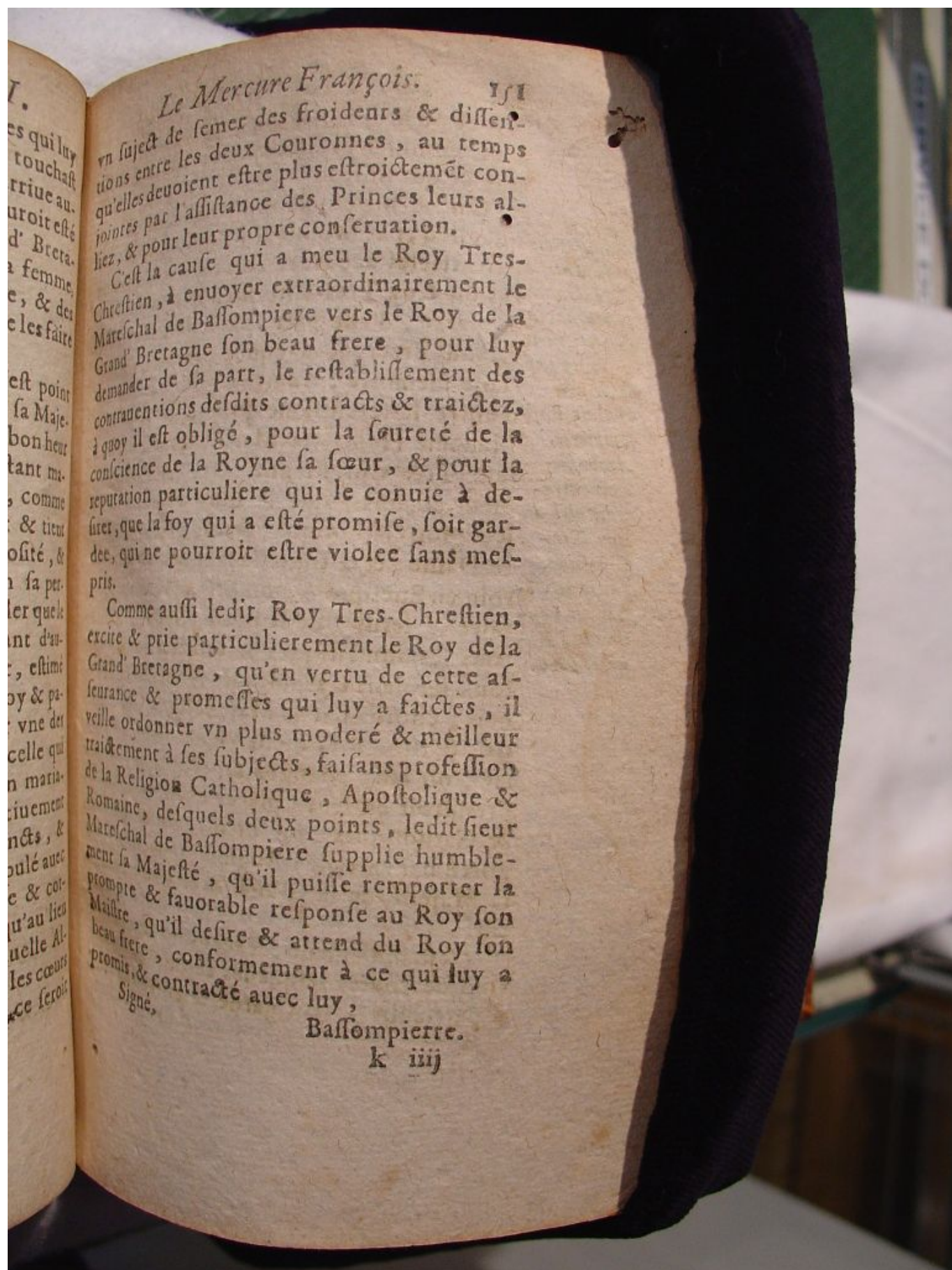
150 M. DC. XXVII.
 ifienne n'eust peu recevoir nouvelles qui luy
 cuifast plus estroitement, ny qui touchast
 plus son cœur, que celle qui luy arriue au-
 iourd'huy du commandement qui auroit esté
 faict de la part du Roy de la Grand' Breta-
 gne, aux Officiers de la Royne sa femme,
 de se retirer d'aupres de sa personne, & des
 résolutions qui se sont ensuiuies, de les faire
 sortir hors d'Angleterre.

Mais comme cette procedure n'est point
 conforme à la bonne opinion que sa Maje-
 sté Tres-Chrestienne a conceüe du bon heur
 & felicité de la Royne sa sœur, estant ma-
 rrie à vn Prince de si bon naturel, comme
 il est, & que sadite Majesté chérit & tient
 en particulier estime pour sa generosité, &
 les autres particularitez qui sont en sa per-
 sonne: aussi ne se peut-elle persuader que le
 Roy, son beau frere, qui parmy tant d'au-
 tres vertus, a iusques à maintenant, estimé
 celle d'observer inuiolablement la foy & pa-
 role enuers qui que ce soit, pour vne des
 plus Royales, a voulu enfraindre celle qui
 est fondee sur les conuentions d'un maria-
 ge solemnel, qui doit estre respectiue-
 ment gardé & entretenu en tous ses poincts, &
 ce principalement parce qu'il l'a stipulé avec
 vn Prince si fort allié, si bon frere & cor-
 dial amy, comme il est: d'autant qu'au lieu
 de faire seruir le lien de cette nouvelle Al-
 liance, pour vnir de plus en plus les cœurs
 & les interests desdits deux Roys, ce seroit

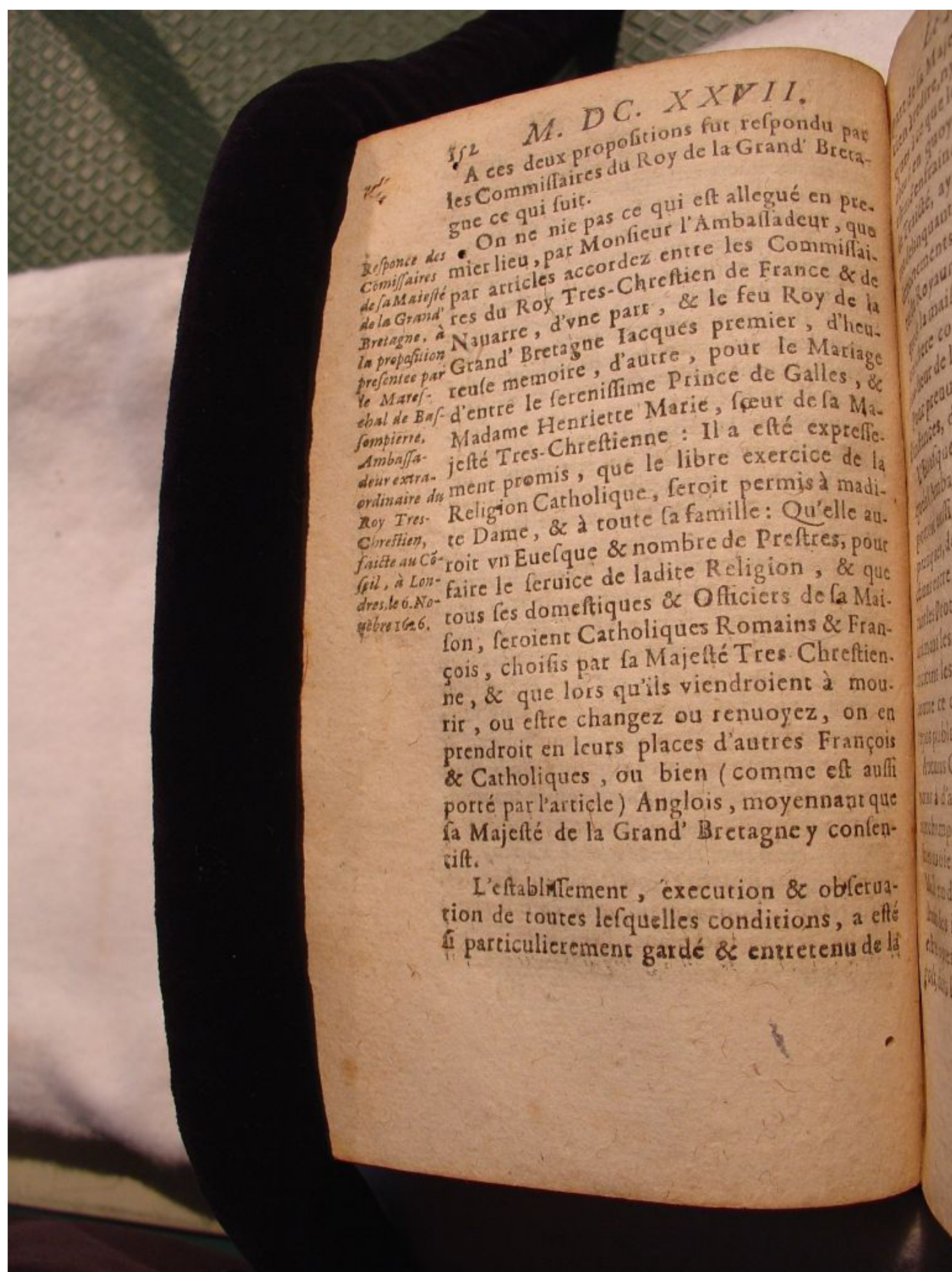
1627_839.jpg



1627_151.jpg



1627_152.jpg



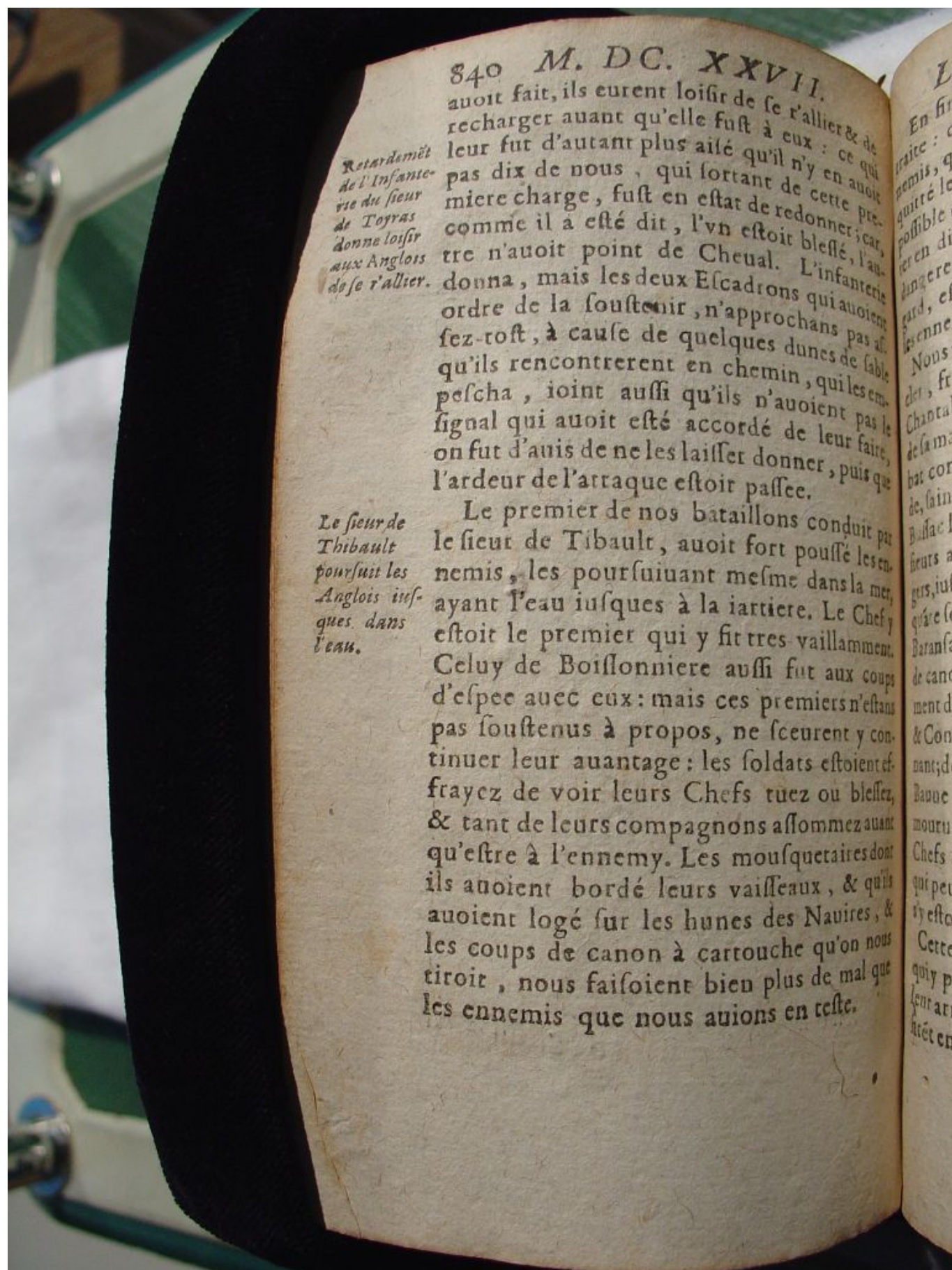
152 M. DC. XXVII.

A ces deux propositions fut respondu par les Commissaires du Roy de la Grand' Bretagne ce qui suit.

On ne nie pas ce qui est allegué en premier lieu, par Monsieur l'Ambassadeur, que par articles accordez entre les Commissaires du Roy Tres-Chrestien de France & de Bretagne, à Navarre, d'une part, & le feu Roy de la Grand' Bretagne Jacques premier, d'heureuse memoire, d'autre, pour le Mariage d'entre le serenissime Prince de Galles, & Madame Henriette Marie, sœur de sa Majesté Tres-Chrestienne: Il a esté expressement promis, que le libre exercice de la Religion Catholique, seroit permis à ladite Dame, & à toute sa famille: Qu'elle auroit vn Euesque & nombre de Prestres, pour faire le seruice de ladite Religion, & que tous ses domestiques & Officiers de sa Maison, seroient Catholiques Romains & François, choisis par sa Majesté Tres-Chrestienne, & que lors qu'ils viendroient à mourir, ou estre changez ou renuoyez, on en prendroit en leurs places d'autres François & Catholiques, ou bien (comme est aussi porté par l'article) Anglois, moyennant que sa Majesté de la Grand' Bretagne y consentist.

L'establissement, execution & observation de toutes lesquelles conditions, a esté particulièrement gardé & entretenu de la

1627_840.jpg



*Retardement
de l'infanterie
du sieur
de Tograss
donne loisir
aux Anglois
de se rallier.*

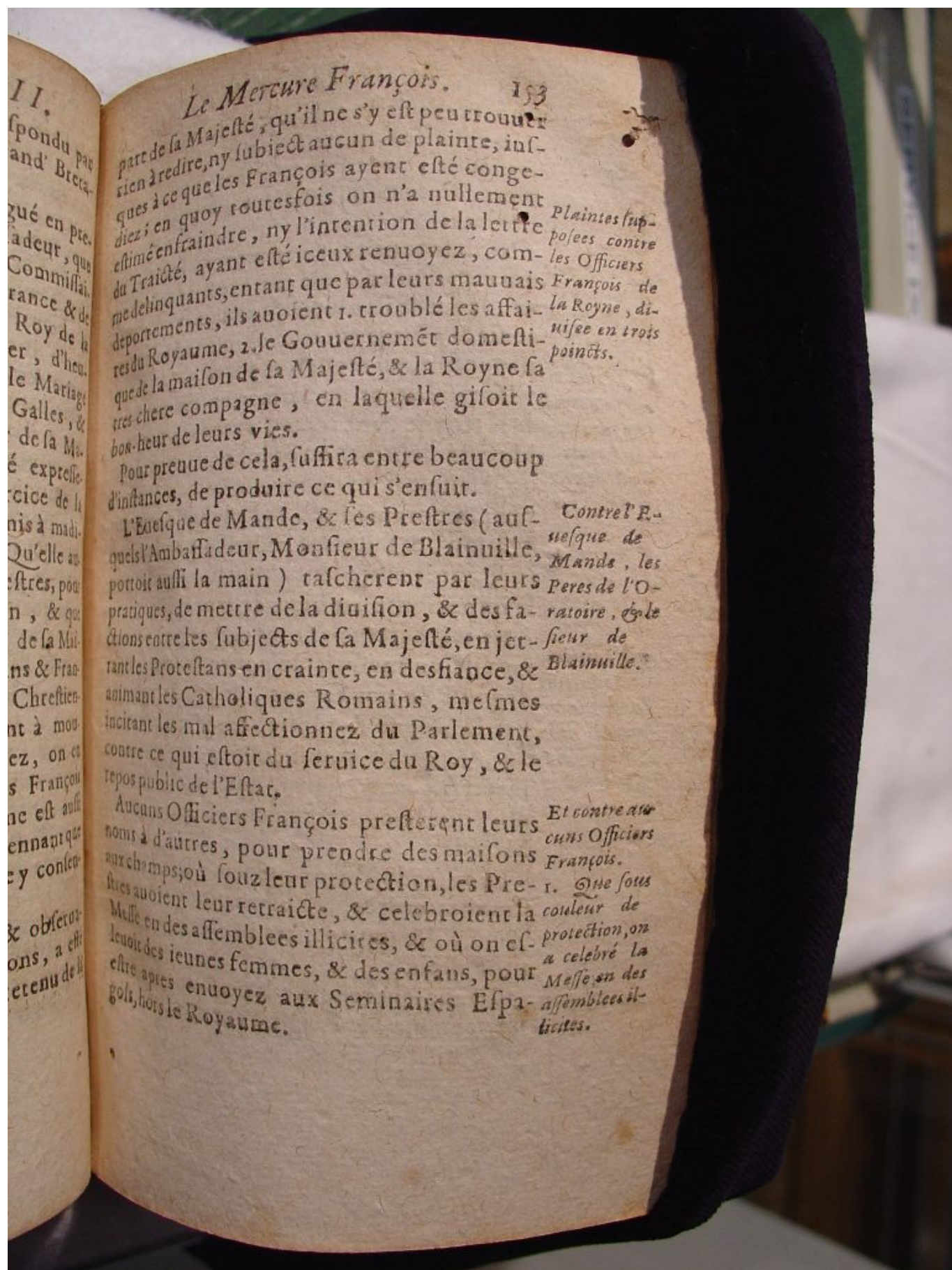
*Le sieur de
Thibault
poursuit les
Anglois jus-
ques dans
l'eau.*

840 M. DC. XXVII.

auoit fait, ils eurent loisir de se rallier & de
recharger auant qu'elle fust à eux : ce qui
leur fut d'autant plus aisé qu'il n'y en auoit
pas dix de nous, qui sortant de cette pre-
miere charge, fust en estat de redonner; car,
comme il a esté dit, l'un estoit blessé, l'autre
n'auoit point de Cheual. L'infanterie
donna, mais les deux Escadrons qui auoient
ordre de la soutenir, n'approchant pas assez-
tost, à cause de quelques dunes de sable
qu'ils rencontrèrent en chemin, qui les em-
pescha, ioint aussi qu'ils n'auoient pas le
signal qui auoit esté accordé de leur faire,
on fut d'auis de ne les laisser donner, puis que
l'ardeur de l'attaque estoit passée.

Le premier de nos bataillons conduit par
le sieur de Tibault, auoit fort poussé les en-
nemis, les poursuivant mesme dans la mer,
ayant l'eau iusques à la iartiere. Le Chef y
estoit le premier qui y fit tres-vaillamment.
Celuy de Boissonniere aussi fut aux coups
d'espee avec eux: mais ces premiers n'estans
pas soutenus à propos, ne sceurent y con-
tinuer leur auantage: les soldats estoient ef-
frayez de voir leurs Chefs tuez ou blesez,
& tant de leurs compagnons assommez auant
qu'estre à l'ennemy. Les mousquetaires dont
ils auoient bordé leurs vaisseaux, & qui
auoient logé sur les hunes des Navires, &
les coups de canon à cartouche qu'on nous
tiroit, nous faisoient bien plus de mal que
les ennemis que nous auions en teste.

1627_153.jpg



1627_841.jpg

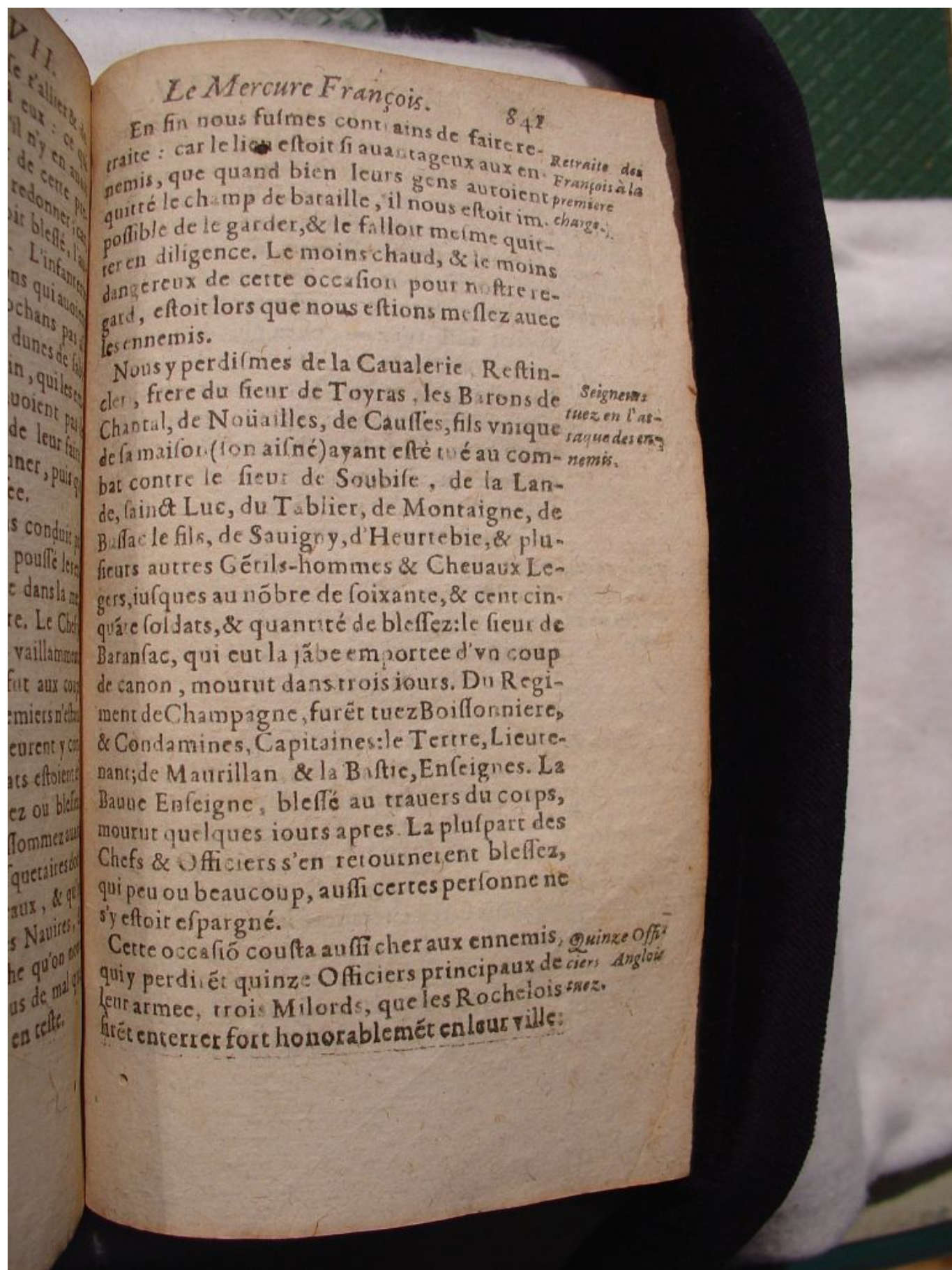


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan